Qualité de la vie et économie non-marchande (ou lorsque la bonne à tout faire épouse son patron)

Autor(en): **Berenstein-Wavre, Jacqueline**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **75 (1987)**

Heft [10]

PDF erstellt am: **01.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-278425

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Qualité de la vie et économie non-marchande (ou lorsque la bonne à tout faire épouse son patron)

Pour répondre à un postulat datant du 16 mars 1983 sur l'économie souterraine, le Conseil fédéral a présenté récemment un rapport sur les trois formes d'économie dans lesquelles s'inscrivent nos activités et qui sont ainsi délimitées :

- « Le principal instrument de délimitation de **l'économie officielle** est la comptabilité nationale où sont présentés les différents flux de biens et de revenus... Selon la définition actuelle, le produit national reflète pour l'essentiel les biens et les services produits par les entreprises et l'Etat en une année » : c'est la société marchande.
- « Les prestations dites ménagères représentent une grande partie du domaine désigné comme **économie d'auto-approvisionnement.** Ce domaine comprend également les travaux de bricolage effectués soi-même (à l'exclusion des achats de matériaux et d'outils), les services entre voisins, les services fournis par le système de milice à l'armée, au sein d'associations et d'autorités. Ce domaine réunit donc les prestations fournies par les ménages et les organisations sans but lucratif. Selon les estimations américaines, l'importance de l'économie d'auto-approvisionnement pourrait dépasser de loin celle de l'économie souterraine et représenter un secteur souvent sous-estimé de l'économie, évalué pour les Etats-Unis à quelque 50, voire 75 % du produit national » : c'est la société non-marchande.
- « Enfin, l'économie souterraine comprend toutes les activités qui devraient, selon la définition retenue, être recensées par la comptabilité nationale, mais qui n'y apparaissent pas sous forme de prestations et de revenus. L'économie souterraine comprend donc les prestations à but lucratif dont la valeur marchande est dissimulée à l'Etat et à la société. » : c'est la société marchande illégale.

Pour réfléchir à la relation entre la qualité de la vie et les trois formes d'économie mentionnées dans le rapport, rien ne vaut l'exemple du mariage de Dolores.

Un homme travaille et reçoit en contrepartie un salaire d'où sont retirées l'AVS, l'AI, etc. Il est assuré. Il paie des impôts sur son revenu. Il appartient à l'économie officielle, la société marchande.

Il vit dans un appartement ancien dont il a repeint la cuisine et retapissé le salon. Travail gratuit pour lequel il n'a reçu aucune rémunération, mais en échange duquel il a le plaisir de manger dans une cuisine claire. C'est l'économie d'auto-approvisionnement de la société non marchande. Pour se nourrir, en plus de la cantine de l'entreprise, il achète des repas pré-cuisinés qu'il réchauffe dans un four à micro-ondes. Le tout fabriqué par l'économie officielle. Par ce mode de vie moderne, il diminue la part de l'économie d'auto-approvisionnement ! « C'est un exemple de valeur ajoutée autrefois produite dans les ménages et offerte aujourd'hui sur le marché » dit le rapport du Conseil fédéral.

Publicité parue dans un numéro de *L'Illustré* de 1933

Dolores, sa bonne-à-tout-faire, travaille 8 heures par semaine dans son ménage. Son salaire de 15 francs de l'heure n'est déclaré ni aux impôts ni à l'AVS. Elle participe à l'économie souterraine. Beaucoup d'autres travailleurs sont « au noir » comme elle, en particulier dans les restaurants, les hôtels, la construction, l'agriculture.

Mais voilà, Monsieur épouse Dolores, sa bonne-à-tout-faire, se débarrasse de son four à micro-ondes qui consomme trop d'électricité. Dolores cuisine de bons petits plats gratuitement. Elle a passé de l'économie souterraine à l'économie d'auto-approvisionnement. Elle met au monde trois enfants et a toujours plus de travail gratuit à accomplir, jusqu'à plus de 90 heures par semaine. Elle « enrichit » l'économie d'auto-approvisionnement mais l'Etat n'en tient pas compte. Dans la comptabilité nationale elle est considérée comme « inactive ».

Question : la valeur ajoutée au ménage par le travail gratuit de Dolores a-t-elle augmenté la qualité de la vie dans la famille ?

Certes, l'économie d'auto-approvisionnement devrait avoir pour but l'augmentation de la qualité de la vie. Mais attention ! Si c'est au prix de l'épuisement, du dévouement perpétuel, de l'abnégation, de l'assèchement d'un des partenaires, le but n'est pas atteint. Augmenter la valeur ajoutée de l'économie d'auto-approvisionnement d'accord, mais en partageant entre les partenaires la participation à l'économie officielle et à l'économie d'auto-approvisionnement. Les proportions de cette participation varieront selon les années et les circonstances. C'est égal, pourvu qu'il y ait partage et surtout appartenance, même ténue, à l'une et à l'autre de ces économies. N'est-ce pas là une des conditions pour permettre l'épanouissement et l'émancipation de chacun-e ?

La division entre société marchande et non-marchande est une des conséquences de la révolution industrielle qui, il y a près de deux siècles, créait le monde du travail avec les ouvriers, les ouvrières, les patrons, et le monde du non-travail avec la bourgeoise au foyer et le rentier. Aujourd'hui l'accès à la condition de femme au foyer n'est plus un modèle de société. La participation d'une façon ou d'une autre à la vie économique et sociale reconnue est nécessaire à chacun. C'est une manière d'oxygéner sa vie.

Jacqueline Berenstein-Wavre

(1) Feuille fédérale N° 29 du 28 juillet 1987, volume 2, pages 1241-1286.